



REGLEMENT INTERIEUR

I. GENERALITES

L'association Crolloise de Badminton (ACROBAD), affiliée à la Fédération Française de Badminton, sous le sigle ACB38, est une association de type loi 1901, et enregistrée Jeunesse et Sport.

Elle est gérée par Conseil d'Administration dont les membres, élus à l'assemblée Générale qui a lieu une fois par an, élisent le Bureau comprenant les Co-Présidents, le Secrétaire et le Trésorier et leurs adjoints respectifs.

L'association Acrobad est reconnue d'utilité publique.

Le présent règlement complète les statuts de l'association pour son fonctionnement.

II. ADHESION

Les inscriptions impliquent la prise obligatoire de la licence fédérale.

Une fiche d'inscription est fournie et reprend les modalités avec les pièces nécessaires (renseignements divers, certificat médical obligatoire et choix du ou des créneaux).

Les nouveaux adhérents peuvent s'inscrire au Forum des Associations.

Remboursement en cas de blessure sur présentation du certificat médical au prorata du temps de pratique et déduction faite de la licence, avec une date limitée arrêtée au 31 décembre.

Les tarifs mis à jour annuellement sont disponibles sur la fiche d'inscription.

III. HORAIRES 2017-2018

Les créneaux horaires sont récapitulés dans le tableau ci-dessous sous réserve de modification en cours d'année. Hormis les créneaux encadrés où il faut s'inscrire, vous pouvez jouer sur autant de créneaux souhaités (sauf pour les joueurs du midi qui ne peuvent pas venir sur les séances du soir).

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Adultes loisirs	12h00 à 13h30 20h30 à 22h30	12h00 à 13h30	12h00 à 13h30 20h00 à 22h30	12h00 à 13h30	12h00 à 13h30 19h30 à 22h30
Jeunes encadrés pous-benj-min		17h30 à 19h00			
MINIBAD					17h00 à 18h00
Jeunes encadrés cadet - junior		19h00 à 20h30			
Jeunes groupe compétition					18h00 à 19h30
Adultes compétition		20h30 à 22h00		20h30 à 22h30	
Parabadminton					19h30 à 21h00
Adultes loisirs encadrés	19h30 à 20h30				

Vacances :

Vous serez informés par mail, sur le site et notre page Facebook, des plages horaires des vacances scolaires. Il n'y aura ni compétition, ni entraînement.

IV. UTILISATION DES EQUIPEMENTS ET MATERIEL SPORTIF

L'Association utilise le gymnase de La Marelle mis à disposition par la Municipalité de Crolles : 6 courts de badminton sont disponibles ainsi que le matériel nécessaire (poteaux et filets).

L'accès au gymnase se fait par la porte latérale qui s'ouvre uniquement par un système de carte magnétique que possède une quinzaine de personnes responsables du plateau sportif.

- Soyez à l'heure pour éviter le dérangement des joueurs déjà dans la salle.
- Une sonnette se situe à la porte principale en cas de porte close.
- L'accès au plateau sportif ne se fait qu'avec des chaussures de sport d'intérieur à semelles non marquantes, même pour l'échauffement.
- Le changement de tenue se fait obligatoirement dans les vestiaires, y compris les tennis (dont les semelles noires sont interdites) qui doivent être propres.
- Apportez la totalité de vos affaires dans les gradins (ne pas manger dans la salle).

Il est possible d'inviter exceptionnellement des joueurs extérieurs au club, licenciés ou non, sur demande OBLIGATOIRE aux Co-Présidents. Dans le cas où la personne n'est pas licenciée, elle devra signer une décharge (disponible dans le placard du club).

V. UTILISATION DES TERRAINS.

- Tout joueur doit participer à l'installation et désinstallation des poteaux et des filets et de l'ensemble du matériel
- Pas de réservation de terrains
- En cas d'affluence, rotation des personnes afin que tous puissent jouer, après un set. Annoncez "terrain!" et laissez la place à ceux qui attendent.
- Les matchs en simples sont interdits dès que le nombre de joueurs est supérieur à la capacité des terrains
- 5 minutes d'échauffement avant de commencer un match si le nombre de joueurs qui attendent est important (sinon possibilité coté escalade, hors tracés)

L'activité badminton base son action sur la convivialité et le sens pédagogique des "anciens" favorise l'intégration des nouveaux adhérents.

N'oubliez pas.... nous sommes là pour jouer.... dans la bonne humeur!

VI. ESPACE DE RANGEMENT

Les filets et les poteaux sont rangés dans le local matériel commun.

Merci de laisser les vestiaires, le plateau et les gradins propres.

Un fauteuil parabad est mis à disposition dans un des placards du club. (Inscription sur le calendrier de rotation obligatoire mis en place dans le local où se situe le fauteuil)

ATTENTION : EXTINCTION AUTOMATIQUE DE L'ECLAIRAGE A 22H30

VII. MATERIEL PERSONNEL

Raquettes : Chaque joueur doit posséder sa propre raquette, toutefois des raquettes de dépannage sont disponibles.

Volants : Les joueurs doivent fournir leurs propres volants lors des créneaux jeu libre et lors des compétitions individuelles. Ils sont fournis pour les interclubs et les entraînements avec le salarié du club.

Pour une meilleure régularité de jeu, le club vend des volants plumes à prix coûtant.

VIII. ENTRAÎNEMENTS

Les entraînements adultes et jeunes sont assurés par un entraîneur diplômé. Les entraînements adultes sont réservés aux compétiteurs inscrits dans une équipe interclubs. Le nombre de places étant limité, l'assiduité des compétiteurs inscrits en début d'année est primordiale.

L'entraîneur est responsable de sa séance d'entraînement. Pour se faire, il a le droit de :

- rediriger un joueur vers un créneau mieux adapté
- exclure un joueur d'un créneau si son comportement entrave le bon déroulement de la séance
- écarter du créneau un joueur en cas d'absences répétées injustifiées

L'entraînement du Jeudi est réservé aux équipes 1 et 2 et à quelques jeunes de l'Ecole compétition à la demande de l'entraîneur.

Pour le groupe compétition jeunes, l'accès à l'entraînement du vendredi est réservé aux compétiteurs. La liste est diffusée chaque début de saison. Le Club se réserve le droit d'exclure le jeune en cas d'absences répétées aux entraînements et en cas de faible participation aux tournois.

IX. PARTICIPATION FINANCIERE DU CLUB

Adultes

Le club participe aux frais engagés par les joueurs dans certains cas :

Logement et transport : sous certaines conditions

Inscriptions tournois individuels : Le club offrira les 4 premières compétitions dans l'ordre chronologique et dans la limite de 15€ par tournoi, et vous fera un décompte en fin de saison (les joueurs du midi ne sont pas concernés). Toute compétition non effectuée mais payée par Acrobad au club organisateur devra être remboursée, à charge au joueur de se faire rembourser par le club organisateur.

Volants : seulement pour les interclubs : un tube par rencontre à domicile et par équipe

Jeunes groupe compétition

Pour les catégories poussins, benjamins, minimes, cadets, le club participe aux frais engagés par les joueurs, leurs parents ou accompagnateurs, lors des compétitions jeunes départementales – TRJ - TIJ

- Inscriptions : oui, plafonné à 225€ par saison (septembre à juin)
- Logement et transport : sous certaines conditions et sous forme de reçu fiscal uniquement
- Volants : oui (uniquement sur tournoi jeune)
- Stages : uniquement pour l'école compétition et plafonné à 150€

Signature de la charte obligatoire pour l'école jeune.

Pour toute demande particulière, il est demandé aux parents des joueurs de s'adresser en priorité aux membres du bureau et non à l'entraîneur salarié du club, afin de ne pas perturber les séances d'entraînements.

X. INTERCLUBS

- L'entraîneur est responsable de la composition des équipes en début d'année, et le bureau valide avec lui les effectifs
- S'organiser avec les autres capitaines d'équipes des dates de rencontre à domicile
- 1 rencontre interclubs à la même date à domicile et exceptionnellement, en dernier recours, 2 rencontres maximum à la même date. Dans ce dernier cas, prévenir les Co-Présidents
- 2 terrains réservés par interclubs
- possibilité d'un pot à la buvette jusqu'à 23h maximum (tout le monde doit être sorti de la marelle à 23h au plus tard). Merci de bien respecter les horaires sinon nous n'aurons plus accès à la buvette après 22h30. Ce pot n'est pas remboursé aux équipes interclub à domicile.

XI. COMPORTEMENT SPORTIF ET SANCTIONS

Le 1^{er} principe du sportif est de respecter son sport ainsi que son adversaire. Tout licencié présentant un mauvais état d'esprit et/ou un mauvais comportement risquant de nuire à l'image du club et du badminton, tant à l'entraînement qu'en compétition, se verra avertir verbalement. Si le comportement de la personne incriminée ne s'améliore pas, les membres du bureau statueront sur les éventuelles sanctions à prendre. Ces sanctions pourront notamment aller de l'exclusion temporaire à l'exclusion définitive en passant par la non-inscription du joueur en tournoi.

XII. CONSEILS DIVERS

- Pour éviter les accidents, échauffez-vous correctement avant de commencer et étirez-vous bien après chaque séance
- Utilisez une raquette adaptée à votre jeu
- Buvez au moins un litre d'eau/heure
- Jetez les volants "déplumés" dans les poubelles
- Jouez correctement vêtu(e) : conformément au règlement de la ffbad, le haut : tee shirt (du club si possible!) ou polo, et le bas : dames : short flottant ou jupe short (sauf pour les vétérans féminines : survêtement accepté) et messieurs : short flottant.

XIII. COMMUNICATION

Notre adresse mail : acrobad38.contact@gmail.com

La communication relative aux compétitions se fait via notre site : <http://www.acrobad.fr>

Notre page Facebook <https://www.facebook.com/Acrobad.ACB38> reprend :

- changement d'horaire exceptionnel
- suppression d'une séance pour une soirée, fermeture et ouverture exceptionnelle
- résultats de nos compétiteurs
- photos
- activités en lien avec le badminton : tournois internes etc

- infos issues du bureau, du CA, de la mairie, du codep, de la ligue, de la fédé et toutes infos venant des adhérents
- annonces diverses

XIV. PARTENARIAT

Notre partenaire est **YOUBADIT** : 16 rue Nicolas Chorier à Grenoble - <http://youbadit.fr/>

ACROBAD
Les Co-Présidents

Morgane DELAVANT Anaïs MAUJEAN